

# RENOUVELLEMENT DU BÂTI URBAIN

***Les phénomènes de destruction et de reconstruction constituent l'une des réalités urbaines et rurales les plus caractéristiques. Ils expliquent pourquoi les villes et les villages de nos régions possèdent un parc immobilier dont les éléments proviennent d'époques différentes. Le vieillissement du bâti, la nécessité de l'adapter à des besoins changeants, sa disparition accidentelle ou volontaire, tout cela entraîne des transformations qui déterminent la physionomie actuelle de nos villes et de nos villages.***

Les destructions du bâti urbain et rural sont de plusieurs types. Elles sont volontaires ou involontaires, partielles ou générales, empiriques ou systématiques, émanant d'initiatives privées ou de décisions publiques.

La plupart des destructions opérées dans le bâti urbain et rural sont des destructions volontaires. Elles concernent toutes les villes et tous les villages, même les plus petits et les plus ordinaires.

Les destructions les plus fréquentes sont très localisées. Les bâtiments prennent vite de l'âge et, après un certain temps, il faut les remplacer. Ce phénomène banal explique pourquoi, dans les rues de nos villes et de nos villages, les alignements de façades présentent souvent d'importantes variations de structures, de styles et de matériaux.

Il arrive que ces destructions volontaires se fassent sur une plus grande échelle. Un propriétaire acquiert plusieurs maisons, les abat et construit à leur place un immeuble d'un seul tenant. Des édiles communaux estiment qu'un quartier est insalubre et le font raser puis rebâtir. Une société immobilière décide le rachat des maisons d'un même quartier et y substitue des immeubles à appartements. À Bruxelles, par exemple, dans les années 1960, le quartier proche de la gare du Nord voit ses vieilles maisons démolies et remplacées par des gratte-ciel à l'américaine.

Toutefois, bon nombre de destructions volontaires sont la conséquence des guerres. Depuis toujours, et particulièrement depuis l'invention de l'artillerie, une ville assiégée ou prise d'assaut subit des dévastations. L'ampleur de celles-ci s'est encore accrue, depuis un siècle environ, par le recours aux bombardements aériens. Les édifices qui entourent la Grand-Place de Bruxelles, par exemple, et ceux qui bordent les rues avoisinantes datent de l'extrême fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Ils ont été reconstruits après le bombardement de la ville, en 1695, par l'artillerie de Louis XIV. Le centre de Louvain, incendié par l'armée allemande en août 1914, est aujourd'hui occupé par des immeubles datant pour la plupart

des années 1920. Nivelles a subi, en mai 1940, un bombardement aérien qui a nécessité une reconstruction quasi générale du cœur historique de la ville.

Les destructions involontaires sont également nombreuses et entraînent parfois d'importants dégâts. Elles sont dues principalement à des catastrophes naturelles : incendies, explosions, tremblements de terre. Autrefois, les maisons citadines, construites en bois, étaient facilement la proie des flammes. Un exemple fameux est celui de Londres, détruite par un gigantesque incendie en septembre 1666. À Lisbonne, les quartiers de la ville basse sont gravement endommagés par un violent tremblement de terre en novembre 1755. Plus près de nous, l'explosion d'un dépôt de fusées d'artifice à Enschede aux Pays-Bas ou celle d'une usine chimique de la banlieue de Toulouse en France entraîne d'importants dégâts.

Les destructions sont habituellement suivies de reconstructions. Celles-ci, en fonction de leur ampleur et de leur coût, peuvent prendre du temps. Dresde, quasi anéantie par un bombardement aérien anglo-américain en février 1945, n'est pas encore entièrement relevée de ses ruines, un demi-siècle après les faits.

Les constructions ou reconstructions d'immeubles privés sont soumises à des prescriptions urbanistiques. Le maître d'œuvre doit introduire ses plans auprès d'une administration qui en contrôle la conformité avant d'accorder un « permis de bâtir ». Les constructions ou reconstructions à grande échelle sont soumises à des contraintes semblables, mais celles-ci peuvent, en raison des circonstances, faire l'objet d'un débat de principe impliquant non seulement les pouvoirs publics, mais aussi, de plus en plus souvent, les citoyens concernés.

Dans le cas précis des destructions massives, il existe plusieurs manières de reconstruire. La première est la reconstruction à l'identique. Le refus de voir définitivement perdus des éléments d'un patrimoine historique prestigieux incite les autorités politiques à reconstruire

partiellement ou totalement les édifices tels qu'ils étaient avant leur destruction. L'hôtel de ville d'Ypres, sa halle et son beffroi, par exemple, gravement endommagé en 1914-18 et restauré après la guerre à l'aide de photographies et documents d'archives, sont les répliques exactes des originaux.

Une autre manière de reconstruire est de rétablir les bâtiments dans leur état ancien, mais en les embellissant. Après l'incendie de Louvain en août 1914, la ville est rebâtie avec la volonté de la rendre plus belle. Les façades qui font aujourd'hui le charme des rues et des places du centre-ville ne témoignent pas de l'urbanisme d'Ancien Régime, mais de l'idée qu'on s'en faisait dans les années 1920.

Certaines villes sont l'objet de reconstruction mixte, en partie à l'identique et en partie nouvelle. Les immeubles préservés ou ceux qu'il est possible de sauver sont systématiquement

restaurés. Les autres sont rasés et réédifiés de neuf. Le centre-ville de Nivelles par exemple, incendié par l'aviation allemande en mai 1940, est reconstruit en respectant en gros la situation d'avant-guerre. Toutefois, tirant parti des circonstances, les autorités communales font rectifier le tracé de certaines rues, aligner certaines façades, modifier discrètement le parcellaire, dégager la collégiale des maisons qui s'y adossaient.

Les reconstructions peuvent aussi être radicalement nouvelles et s'inspirer des principes urbanistiques en vogue au moment de leur mise en œuvre. La ville française de Maubeuge, par exemple, elle aussi victime d'un grave bombardement durant la Deuxième Guerre mondiale, est reconstruite selon les principes de l'architecture dite internationale qui était la référence vers 1950.

Christian Patart.